

UN CHÈQUE CADEAU DE COURSES ALIMENTAIRES D'AOÛT 2023 ?

Vous avez probablement reçu ce type de message avec un contenu quasi officiel :

"La mesure Chèque cadeau Courses Alimentaires visant à permettre de redonner du pouvoir d'achat aux foyers français en cas de gain est disponible pour le mois d'août 2023."

Le montant du chèque est de 210 €.

Il ne s'agit nullement d'une mesure gouvernementale mais d'un simple tirage au sort organisé par la société **WEB RIVAGE**.

Mais l'inscription à ce jeu va être assorti de nombreuses questions liées à votre façon de consommer et à l'intérêt porté à différents projets (crédit, santé, dons, fournisseurs d'énergie ou d'accès internet...).

Vous avez très peu de chance d'obtenir le lot unique, mais 100 % de certitude de recevoir des sollicitations commerciales (par le canal téléphonique et par internet).

WEB RIVAGE oublie de vous préciser que sa rémunération calculée sur les fichiers commerciaux ainsi constitués est largement supérieure au coût du lot...



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)